

## SPHPE

Syndicat des Praticiens Hospitaliers de  
Polynésie Française  
Président : Dr M. LEVY

## FPS

Fédération des Praticiens de Santé  
Président : Dr S. BRAMLI

## SNHG

Syndicat National des Hôpitaux  
Généralistes  
Président : Dr A. JACOB

## Le SHU

Syndicat des Hospitalo-  
Universitaires  
Président : Pr O. BOYER

## SNOHP

Syndicat National des Odontologistes  
des H. Publics  
Président : Dr P. LARRAS

## SyNPH

Syndicat National des PH  
Président : Dr P. RUMEAU

## SPEP

Syndicat des Psychiatres d'Exercice  
Public  
Président : Dr M. TRIANTAFYLLOU

## SYNPREFH

Syndicat National des Pharmaciens  
des Etablissements Publics de Santé  
Président : Dr C. BORONAD

## SYNPPAR

Syndicat des Praticiens Hospitaliers  
à Temps Partiels  
Président : Dr A. ORGIBET

## SNMInf

Syndicat National des Maladies  
Infectieuses  
Président : Dr Hugues AUMAÎTRE

## SCPF

Syndicat des Chirurgiens Pédiatres  
Français  
Présidente : Dr H. LE HORS

## SPH

Syndicat du service Public  
Hospitalier  
Présidente : Dr E. MANCEL

## SYNDIF

Syndicat des Internistes Français  
Président : Pr P. ROBLOT

## SPEEP

Syndicat des Médecins Exerçant en  
Milieu Pénitentiaire  
Présidente : Dr E. CHAIGNE

## CNAH

Confédération Nationale des  
Assistants des Hôpitaux  
Président : Dr Jean-Marie FARNOS

## FNASE

Fédération Nationale des  
Associations de Sages-femmes  
Présidente : Mme MASCART

PARIS, le 29/4/2021

## Conseil National de l'Investissement en Santé (CNIS) L'INPH communique

L'INPH prend acte de la naissance début avril du **Conseil National de l'Investissement en Santé (CNIS)**.

Le CNIS concrétise ainsi l'intérêt des pouvoirs publics pour la recherche en politique d'investissements adossés à des financements trouvés au service de la qualité des soins.

L'INPH suivra en conséquence avec le plus grand intérêt les travaux de ce Conseil supplémentaire.

Notre première inquiétude surgit toutefois quant à la composition du CNIS qui ne semble pas démontrer une ouverture pourtant attendue.

Quoiqu'il en soit, l'INPH salue cette mise en place issue du Ségur, et en attend des préconisations précises.

L'INPH veillera à relever l'ensemble des avancées qui en résulteront, tout en gardant l'entière liberté d'être critiques et offensifs en cas de dérives institutionnelles propres parfois aux nouveaux organes en déficit de représentativité.

Présents sur le terrain au quotidien, tous les praticiens hospitaliers représentés par l'INPH poursuivront leur engagement syndical autour du statut des praticiens hospitaliers et de la permanence des soins.

L'INPH, sans aucun a priori, souhaite une bonne installation à ce nouveau Conseil dont il attend beaucoup.

**Dr Rachel BOCHER**  
**Présidente INPH**